

Arrondissement de Dunkerque
Commune de Strazeele- 59582
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour
I.a Conservation du Patrimoine Naturel				
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Becque Acker La Plate Becque de la rue du Sec Bois	Becque de Pradelles ou DDTM / SEE 62, Boulevard de Belfort CS 90007 59042 LILLE Cédex	
I.b Conservation du Patrimoine Culturel				
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des monuments historiques	Motte Féodale et basse cour dit « Ferme-Rooses » H du 03/07/1979	Lieu- DRAC -STAP du Nord Ins M 3 Rue du Lombart TSA 50043 59049 - LILLE Cédex	
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie				
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-Line: CAMBRAI-DUNKERQUE	TRAPIL 3°Division des Oléoducs de Défense Commune 8-12 Rue de MAREVILLE 54524 LAXOU Cedex	
II.d Utilisation de certaines ressources : communications				
T.1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : LILLE-LES FONTINETTES: T G V Nord : PARIS-LONDRES	SNCF - Délégation Territoriale de Lille – Tour 449 Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE SNCF - Délégation Territoriale de Lille – Tour 449 Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE	
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R N 42(Traverse): C G du 24/04/1887		04/03/2003
EL.11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.D.947	Conseil Général Centre d'Exploitation routière Rue du docteur Rousseau 59660 MERVILLE	
II.e Utilisation de certaines ressources : télécommunications				
PT.3	TELECOMMUNICATIONS Servitude relative aux câbles du réseau national	Câbles T.R.N. Fibre optique	France Telecom U.R.R. Nord Pas de Calais Rue des Châteaux 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	
IV.a Salubrité				
INT1	CIMETIERES MILITAIRES et COMMUNAL Protection des cimetières		Service des Sépultures Militaires Nord - Pas de Calais - Somme Zone Artisanale 80340 BRAY-SUR-SOMME	

Les fiches explicatives des Servitudes d'Utilité Publique peuvent être consultées en Mairie.